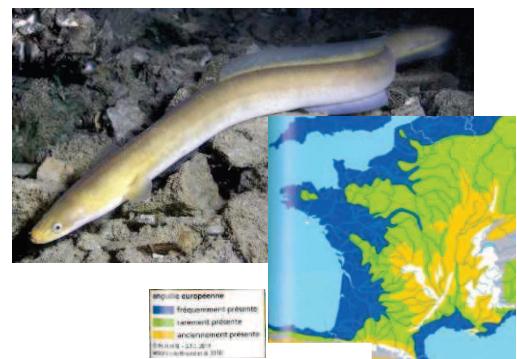


Anguille européenne – *Anguilla anguilla*

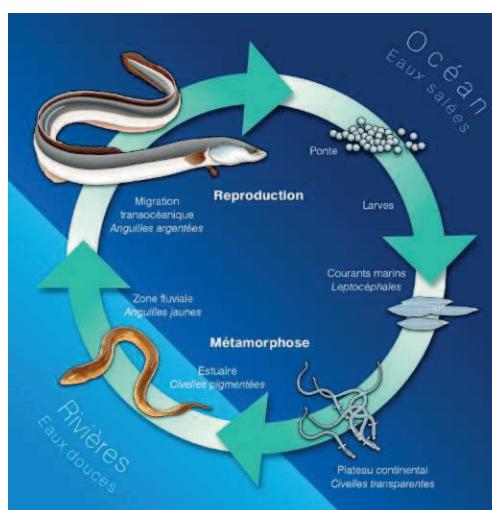
Espèce migratrice amphihaline catadrome

Statut IUCN France : **En danger critique**

Protection : Convention OSPAR Annexe V (protection et conservation écosystèmes et diversité biologique de la zone maritime) ; Règlement Européen CE 1100/2007 (reconstitution du stock d'anguilles).



Cycle biologique



Le cycle biologique de l'anguille se décompose en 4 phases :

- Une phase **larvaire marine** où les **leptocéphales** traversent l'atlantique portés par le Gulf Stream.
- Une phase de **civelle** qui correspond à l'**entrée sur le plateau continental et dans les estuaires**. Ces civelles vont pénétrer dans les terres en utilisant les courants de marée via le transport tidal sélectif (TTS) dans une première phase puis en nage active dans une seconde. Au cours de cette phase les civelles vont passer d'un statut de civelle transparente à civelles pigmentées.
- Une phase dite **anguille jaune** avec tout d'abord un stade **anguillette** (jusqu'à 30-35 cm) correspondant à **des individus qui migrent au printemps et en été pour gagner des habitats plus amont**. Toutes les anguillettes ne migrent pas vers de zones amont de cours d'eau. Un nombre important va rester à proximité des estuaires, dans les parties aval de cours d'eau et surtout dans les marais. La phase proprement dite **anguille jaune** correspond à la **croissance des individus dans les différents milieux colonisés**. Elles peuvent rester de 8 à 15 ans dans les milieux saumâtres et continentaux.
- Une phase **anguille argentée** qui correspond à la **dévalaison tout d'abord depuis les milieux continentaux, puis les estuaires et enfin l'océan pour regagner la mer des Sargasses**. Cette phase débute en générale en automne et se prolonge jusqu'au début

Distribution et habitats

Cette espèce aux fortes capacités d'adaptation peut coloniser de très nombreux milieux dont les marais salés, saumâtres et doux. Elle est présente sur tout le territoire national métropolitain, donc aussi bien dans les marais du littoral atlantique que méditerranéen.

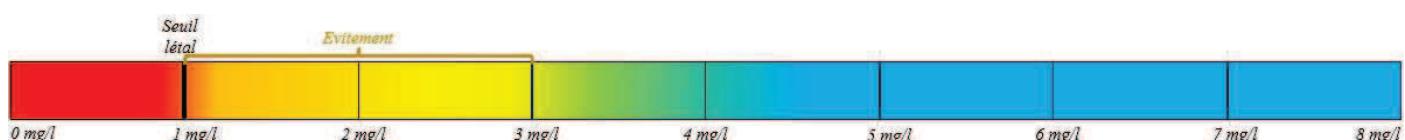
A l'échelle des bassins, on considère en général que les zones amont des cours d'eau produisent exclusivement des femelles de grande taille et les zones aval des mâles de petites tailles.

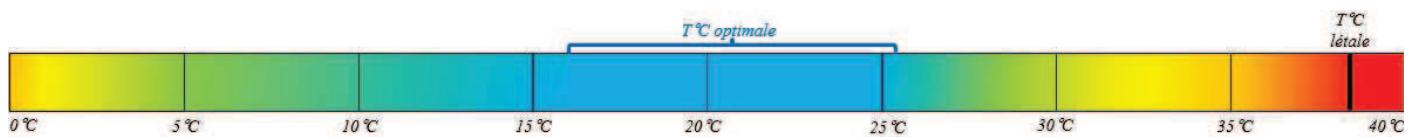
L'anguille est une espèce très ubiquiste en termes de conditions d'habitats. Toutefois, les abris, principalement minéraux pour les poissons de grande taille et végétaux pour les individus de moins de 35 cm, ont un rôle essentiel en tant que zone de refuge et de repos.

Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce présentant des capacités physiologiques d'adaptation à la salinité pour les juvéniles entrant dans les estuaires et les lagunes et pour les adultes dévalants vers la mer.

Oxygène :



Température :**Principales périodes de migration**

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Montaison des civelles												
Montaison des anguillettes												
Dévalaison des anguilles argentées												

Besoins migratoires vers les zones de marais et à l'intérieur de ces milieux

Besoins migratoires **FORTS** en montaison vers les zones de marais et à l'intérieur de ces milieux ainsi qu'en dévalaison vers l'estuaire et la mer.

Utilisation des zones de marais

L'anguille est clairement l'espèce capable de coloniser les différents types de marais et au sein de ces marais différents types de milieux aquatiques (fossés, chenaux, plans d'eau...). Pour cette espèce, ils constituent des zones de croissance des juvéniles et des adultes avec une forte proportion de mâles.

Enjeux liés aux marais : FORTS**Menaces identifiées en zone de marais**

Connectivité hydraulique : Difficultés de franchissement des obstacles associés à la gestion des niveaux d'eau

Gestion hydraulique : Difficultés liées aux faibles échanges hydrauliques avec l'estuaire et entre les unités hydrauliques

Qualité des eaux : Forte résistance de l'espèce aux dégradations de la qualité des eaux

Diversité des habitats : Difficultés liées à l'absence d'abris notamment végétaux, à la faible diversité des berges et aux faibles profondeurs d'eau

Capacités de franchissement

Les capacités de nage de l'anguille sont limitées, allant de 0.15 m/s pour les civelles à 1.8 m/s pour les anguilles de plus de 35 cm. Elle n'a pas de comportement de saut mais elle a des capacités de reptation qui leur permet d'utiliser des appuis sur des supports pour franchir des parois inclinées principalement pour les jeunes stades notamment les civelles. Dans les zones estuariennes, les civelles présentent une activité migratoire durant les périodes de flot. Elles franchiront les obstacles en même temps que le flux d'eau venant de l'aval et pénétrant dans le marais.